

5.3. Style de Vie et Prévention

5.3.7. Santé maternelle et infantile

5.3.7.1. Suivi prénatal

5.3.7.1.1 Résumé

Il est généralement admis que les consultations prénatales jouent un rôle fondamental en ce qui concerne la santé de la mère et de l'enfant à venir. La première consultation prénatale doit intervenir relativement tôt au début de la grossesse et le nombre recommandé de visites prénatales varie de 5 à 15 en Europe. La qualité des consultations prénatales et plus particulièrement leur contenu, n'a pas été envisagée dans le cadre de cette enquête de santé.

Les questions sont posées aussi bien aux femmes qui sont enceintes au moment de l'interview, qu'aux femmes qui ont été enceintes au cours des cinq dernières années. Au total, cela concerne un nombre relativement restreint de personnes et il ne sera donc pas possible de procéder à des analyses sophistiquées. Un indicateur concerne la précocité du suivi prénatal et le deuxième permettra d'évaluer l'index de Kessner (voir glossaire) sur l'adéquation du suivi prénatal.

- Au total, 624 femmes ont été interrogées au sujet de leur dernière grossesse. En Belgique, 3% des femmes enceintes ont eu leur première visite prénatale à seize semaines de grossesse ou plus. Ce pourcentage varie d'une région à l'autre : 2% en Flandre, 7% à Bruxelles et 4% en Wallonie, mais les différences ne sont pas significatives après standardisation pour l'âge.
- En Belgique, 62% des femmes enceintes ont eu un suivi prénatal dont la fréquence des contrôles est jugée adéquate (début suffisamment tôt et nombre total de visites adaptés à la durée de la grossesse), 36% un suivi de fréquence moyennement satisfaisante et 2% un suivi prénatal inadéquat.
- Le rôle du médecin généraliste est plus important en Flandre (24% des grossesses sont suivies par le médecin généraliste en collaboration avec le spécialiste, au lieu de 5% dans les deux autres régions). Le spécialiste hospitalier ne voit que 32% des grossesses en Flandre au lieu de 45% à Bruxelles et en Wallonie. 4% des grossesses sont vues dans le cadre des consultations de l'ONE ou de Kind en Gezin respectivement à Bruxelles et en Wallonie, et aucune en Flandre.
- En Belgique, 18% des femmes enceintes ont consommé du tabac au cours de leur dernière grossesse. Les variations observées en fonction du niveau socio-économique (moins de consommation de tabac chez les plus instruites et pour les revenus les plus élevés), ne sont pas significatives après standardisation par âge et par sexe. Le pourcentage de femmes enceintes qui ont consommé du tabac au cours de leur dernière grossesse varie d'une région à l'autre : 13% en Flandre, 21% à Bruxelles et 27% en Wallonie.